



Urbaine

Oloron Sainte-Marie

Interdiction de circuler – Rue Justice

Arrêté municipal 26-AT-0181 du 4.06.26

Le 18 et 19 juin 2026, la rue Justice sera interdite à la circulation.

Le service urbain sera donc perturbé et l'arrêt « Gabarn » ne sera pas desservi durant cette période.

Téléchargez ZENBUS pour suivre toutes les informations et les déplacements des bus en temps réel.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.